

Définition de l'e-Valeur[©]

Auteur : Lars Olof Kanngard

Co-Auteur : Professeur Bernard Lietaer, 23 mars 2016

Prologue :

Comme nous le savons, l'invasion des services mobiles et en ligne pour gérer l'argent et les valeurs est maintenant une réalité. Les e-Valeurs se présentent sous de nombreuses formes différentes.

Comment cela affectera-t-il la gouvernance future par les gouvernements ?

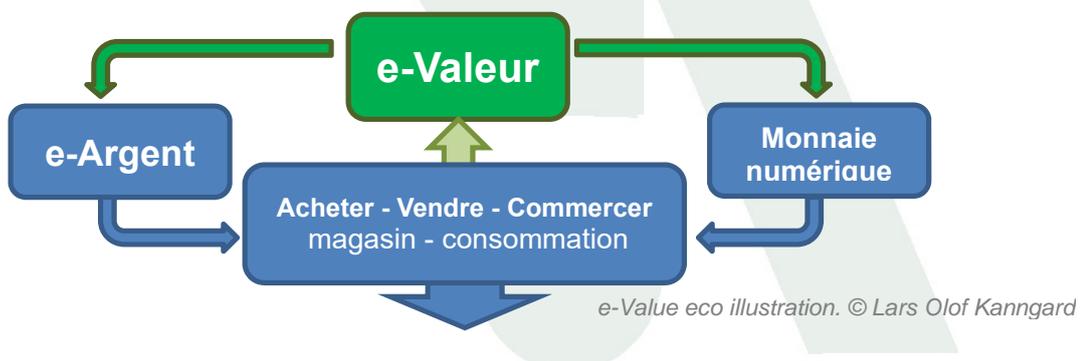
“Que peuvent régir les gouvernement s'il y a moins, ou pas du tout, de pièces et de billets de banque en circulation ?”

Ce **Livre blanc** définit le mot “**e-Valeur**” et développe ce concept pour aider les entrepreneurs, les gouvernements, les législateurs et les régulateurs à établir des normes communes, et donc à permettre une meilleure façon de créer des directives sur comment gérer la nouvelle génération de valeurs futures. Il expliquera aussi pourquoi il est contreproductif d'utiliser l'argent sous sa forme actuelle.

L' **e-Argent** est devenu un mot général pour tout argent 'stocké' et utilisé avec un appareil électronique, des cartes à puce, des jetons électroniques, des cartes à gratter ou des téléphones portables. **Monnaie électronique** est devenu le terme pour les monnaies 'numériques', à l'exclusion des monnaies conventionnelles.

Auparavant nous pouvions définir les choses par comment elles sont utilisées. Mais aujourd'hui, toutes les barrières entre les domaines techniques fusionnent en un monde plus complexe offrant toute un nouvel éventail de problèmes et de possibilités. Il y aura probablement des règles fiscales plus complexes, mais, finalement, une définition exhaustive et une solution équilibrée mèneraient à un monde plus simple, habilitant la e-Société.

Il y a déjà de nombreux exemples de '**valeurs**' qui ne sont ni de l'e-Argent, ni de la monnaie numérique, ni de l'argent conventionnel. En définissant les e-Valeurs, tout le monde peut saisir ce qui concerne les différents concepts et comment des règles et termes communs peuvent aider la nouvelle e-Société.



Ce **Livre blanc** élaborera sur des questions cruciales et essentielles, qui deviendront, ou sont déjà devenues, le prochain 'cauchemar' des autorités fiscales et sur lesquelles les gouvernements décident à l'aveugle dans des e-Sociétés modernes en raison du manque de transparence.

Table des matières

Prologue :	1
Les Auteurs	4
Définitions clés	5
'Valeur'	5
'e-Valeur' (Valeur électronique)	5
'e-Argent' (Argent électronique).....	5
'Monnaie numérique'	5
'e-Scrip' Scrip électronique.....	5
Pourquoi utiliser n'importe quoi autre que l'Argent ?	7
Argent géré par ordinateur = e-Argent	8
Origine de l'e-Argent.....	8
Bon sens.....	9
Avec Dépositaire et Sans Dépositaire	10
e-Scrip – Sans dépositaire	11
L'e-Monde des criminels	12
Cartes à gratter – 'Gains' cachés	12
Cauchemar des autorités – L'économie invisible	13
Portefeuilles et Valeurs	14
e-Argent ou e-Valeur de services prépayés	15
Portée des e-Valeurs par rapport à celle de l'e-Argent	16
e-Valeur dans la Réalité	16
Cartes Cadeau – Marchandises prépayées ou Argent	16
Temps en tant qu'e-Valeur.....	17
e-Valeurs Tuteur	18
e-CO ₂ en tant qu'e-Valeur	19
Créer - Émettre et Gérer la Valeur	19
Blockchain - 'Valeurs' anonymes.....	20
Boucle fermée - Solutions utilisateurs et marques.....	20
Solution semi ouvertes - Co-marquées.....	20
Centre National d'e-Valeurs.....	21
Chaine de confiance	22
Une e-Société en équilibre.....	23
La Roue tourne, tourne.....	24
Mettre en œuvre un Centre National d'e-Valeurs	25
Les Pour et les Contre d'un Centre National d'e-Valeurs.....	25
Définitions suggérées pour e-Argent - Argent numérique.....	28
Un aperçu des média	29
Plus de Liens et de Références.....	31



© COPYRIGHT Lars Olof Kanngard - TOUS DROITS RÉSERVÉS

ViA Global Holdings AG

Siège social : **Wiesenstrasse 8**, CH-8008 Zurich, Suisse – Entreprise N° : CH-170.3035.955-2

Numéros de téléphone : INT + 41 2 649 1008, info@viacard.com

Portail Web : www.viacardgroup.com - www.viacard.com

Lars@Viacard.com

Les Auteurs

D'abord quelques mots sur les auteurs.

Lars Olof Kanngard (Suède) a été, depuis 1974, un innovateur de tête, un entrepreneur et un vrai libre penseur, né pour voir des solutions, avec une attention sur les technologies de l'information et sur les télécommunications. Il a vécu sur plus de 5 continents, créant des entreprises et explorant des possibilités d'entreprise. Il a conçu sa première innovation basée sur les transactions en 1979, quand il a résolu comment retrouver la trace des films vidéo piratés là où chaque location de film a été enregistrée. En 1983, le co-auteur Mats Engstrom (Suède) a mis ses efforts en commun et, depuis ce jour, ils ont travaillé comme une équipe pour développer des solutions qui sont devenues plus tard des normes de l'industrie.

En 1999, Lars Olof Kanngard présenta, à la première Conférence sur l'e-Gouvernement à DUBAÏ, É.A.U., le concept de création d'un **d-dollar**, en tant que concept de monnaie numérique et qui devint plus tard l'e-dirham. Le d-dollar devait devenir une monnaie numérique mondiale, alors que l'e-dirham ne devint qu'un outil pour payer les droits au gouvernement local. Au même moment, M. Kanngard proposa aussi le concept de mise sur pied d'un NON-BANQUE MONDIALE en tant qu'institution pour régir et échanger des valeurs de monnaie numérique ainsi que des e-Valeurs et de l'e-Argent, qui se développa plus tard en un concept moderne dans lequel les gouvernements peuvent exploiter une solution autonome basée sur l'open-source en tant Centre National d' e-Valeurs, ou comme nous en sommes venus à l'appeler, la Digital Central Bank™. Davantage sur le contexte ici : www.Lars.Kanngard.com and www.viacard.com

L'équipe ViA en a appris plus sur la complémentarité des monnaies quand une relation avantageuse a été formée avec le **Professeur Bernard Lietaer**, qui, sur un plan académique, a été très entreprenant à promouvoir des innovations monétaires. Il est l'auteur et le co-auteur de nombreux livres sur ce sujet, et de plus de 20 articles dans des revues approuvées par des pairs. Les livres comprennent : *The Future of Money* (1999); *Creating Wealth: Growing Local Economies with Local Currencies* (2011); *People Money: The Promise of Regional Currencies* (2012); and *Money and Sustainability* (2012). Il est expert mondialement reconnu dans la conception et la mise en œuvre de systèmes monétaires. Il a étudié et travaillé dans le domaine de l'argent pendant plus de 30 ans, dans une grande gamme de capacités telles que banquier central, gestionnaire de fonds, professeur d'université et consultant pour des gouvernements de nombreux pays, de sociétés multinationales et d'organisations communautaires. En étant à la Banque Centrale de Belgique, il a co-conçu et mis en œuvre le mécanisme de convergence du système de monnaie européenne unique (l'ECU) et a servi en tant que président du Système de Paiement Électronique. Il a co-fondé et administré GaiaCorp, l'un des meilleurs fonds en devises dont les profits ont financé des projets environnementaux. Il est aussi membre du Club de Rome, Section UE, Membre de la World Academy of Arts and Sciences, de la World Business Academy, et de l'European Academy of Sciences and Arts. Davantage d'informations sur lui se trouvent sur www.lietaer.com



Si vous pensez que le symbole \$ a été créé pour le dollar, vous faites erreur.

Le symbole \$ a été créé d'après le mot Sterling.

Alors, pourquoi ne pas créer le

d-dollar ?

Définitions clés

'Valeur'

Valeur est défini comme quelque chose pouvant être utilisée pour troquer, faire commerce de, ou échanger contre quelque chose d'autre.

'e-Valeur' (Valeur électronique)

Une e-Valeur est un enregistrement électronique d'une valeur **appartenant à l'utilisateur**, et donc lui permettant de la troquer, faire commerce de ou de l'échanger contre quelque chose d'autre.

'e-Argent' (Argent électronique)

L'argent électronique (e-argent) est défini en gros comme le stockage électronique de valeur monétaire sur un dispositif technique pouvant être largement utilisé pour effectuer des paiements à des entités autres que l'émetteur de l'e-argent. Le dispositif agit comme un instrument prépayé au porteur n'impliquant pas nécessairement des comptes en banque dans les transactions.

Les produits d'e-Argent peuvent être sur base matérielle ou logicielle, selon la technologie utilisée pour stocker la valeur monétaire¹.

'Monnaie numérique'

Tout moyen de paiement n'existant purement que sous forme électronique. L'argent numérique n'est pas tangible comme un billet d'un dollar ou une pièce de monnaie. Il est comptabilisé et transféré en utilisant des ordinateurs. L'argent numérique est échangé en utilisant des technologies comme les smartphones, les cartes de crédit et l'Internet. Il peut être converti en argent physique, par exemple en retirant des espèces à un distributeur automatique².

'e-Scrip' Scrip électronique

En contraste avec l'e-Valeur, nous définirons l'e-Scrip comme tout enregistrement électronique de valeur **possédée par le fournisseur ou l'émetteur** et permettant à l'utilisateur de le troquer, faire commerce de ou de l'échanger pour quelque chose d'autre.

La façon la plus facile de distinguer entre une e-Valeur et un e-Scrip est de voir ce qui arrive quand l'émetteur fait faillite.

Si la valeur de l'enregistrement disparaît avec la faillite de l'émetteur, nous avons affaire à un e-Scrip. Si l'émetteur a protégé l'utilisateur contre une telle perte par quelque forme de fonction de garde, nous avons affaire à une e-Valeur.

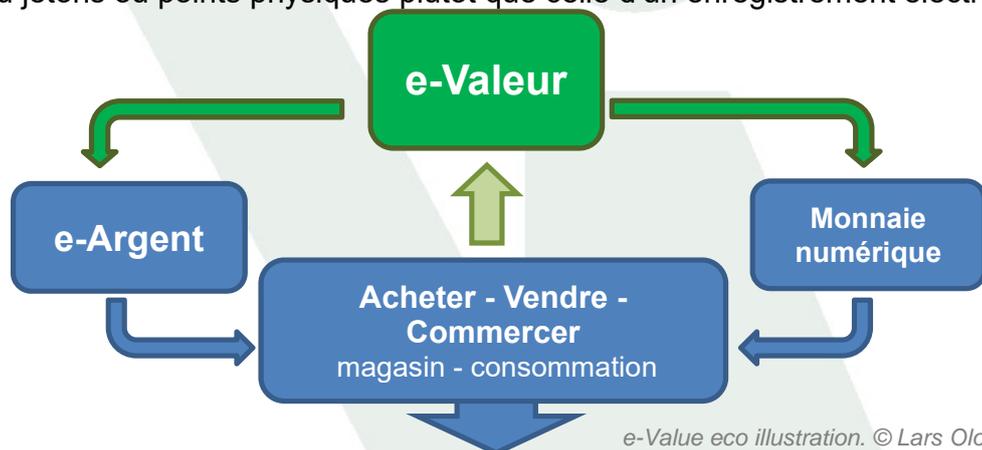
¹ <https://www.ecb.europa.eu/stats/money/aggregates/emon/html/index.en.html>

² Digital Money Definition | Investopedia
<http://www.investopedia.com/terms/d/digital-money.asp#ixzz47rLDfpl>

Dans ce Livre blanc, tout exemple d'e-Valeur peut aussi être un e-Scrip, selon la façon dont la valeur a été garantie.

Une **e-Valeur** est donc, tout **enregistrement** électronique exprimant une valeur, qui peut être gardé (stocké) et utilisé à n'importe quel moment. L'e-Valeur peut être utilisée en commerce ou troc contre une autre e-Valeur (ou e-Scrip) de n'importe quel type ou échangée en Monnaie numérique, e-Argent ou échangée en Espèces traditionnelles (Monnaies conventionnelles), jetons, coupons, etc., et, si garantie par une protection de garde gouvernementale (ex. Protection des cautions de location au Royaume Uni, Loi sur la garantie des dépôts et sur l'indemnisation des investisseurs en Allemagne), autrement c'est un e-Scrip.

L'e-Valeur peut être n'importe quoi depuis un abonnement ou service prépayé, une remise enregistrée (enregistrement/transaction) d'un kilogramme de riz, une couverture, des unités de temps ou une valeur de n'importe quel type de monnaie complémentaire ayant précédemment pu prendre la forme de coupons ou jetons ou points physiques plutôt que celle d'un enregistrement électronique.



L'e-Valeur peut, par exemple, être un abonnement prépayé, un service prépayé ou 'TEMPS' enregistré en minutes, heures ou unités et pouvant être échangée, troquée ou faire l'objet de commerce entre deux utilisateurs en temps qu'unités de temps. Échanger ces e-Valeurs sans la possibilité de les convertir en monnaies conventionnelles est un **produit ou service d'e-Valeur en boucle fermée**. Quand il y a convertibilité totale, nous parlerions d'un système d'**e-Valeur en boucle ouverte**.

De nos jours, il y a une confusion entre e-Argent, Argent numérique, Monnaies numériques, Cryptomonnaie et Monnaies virtuelles. À notre connaissance, il n'y a pas de définitions publiées, rendant clair et utile comment régir l'avenir des valeurs dans un monde numérique (e-Société). Les conséquences peuvent être énormes.

De plus, dans certains pays, les autorités accordent aux sociétés des permis pour 'émettre' de l'e-Argent, mais en réalité c'est juste un service ou un abonnement prépayé.

Si un régulateur stipule que seulement x % de l'e-Argent vendu ('dépôts reçus') doivent être garantis par des 'avoirs' dans le bilan, **mais pas nécessairement** supportés par des monnaies conventionnelles 'réelles' ou par une garantie bancaire, en cas de faillite, de tels avoirs moins solides peuvent ne pas être recouverts comme prévu, avec comme

résultat la perte par l'utilisateur de tout ou partie de sa valeur. C'est pourquoi une bonne définition serait d'utiliser le terme 'e-Scrip'.

Il est aussi crucial de clarifier dès le départ, le **but réel d'une transaction**.

Vendre des abonnements prépayés pour des téléphones portables par exemple, est un service, et il reste un service même si l'utilisateur peut utiliser l'abonnement prépayé pour l'utiliser (échanger en) temps de jeu ou même envoyer une partie de sa 'valeur d'abonnement' à un autre utilisateur. Si la 'valeur' ne peut pas être encaissée (rendue) en monnaies conventionnelles, c'est, en conséquence, une e-Valeur.

Pourquoi utiliser n'importe quoi d'autre que l'Argent ?

Après avoir lu ce Livre blanc, ou même avant, on peut se demander : « Pourquoi ne pas simplement utiliser de 'l'Argent' ? Pourquoi créer différents types de 'Valeurs' dans cette nouvelle ère de mutation de valeurs ? ».

À part les nombreux faits évidents montrant que l'argent est une source énorme de **criminalité**, de **germes** et qu'il est coûteux à manipuler et **facile à perdre**, il y a une différence importante lorsque l'on utilise des e-Valeurs comme alternative.

Les e-valeurs n'ont pas un coût en capital, tel que les intérêts.

L'argent numérique ou l'e-Argent ainsi que les e-Valeurs peuvent éventuellement être affectés par l'inflation, même une valeur Temps peut être soumise à l'inflation, mais elle n'a pas un coût en intérêts, de par sa nature.

« Peut-être que les banques dans leur besoin de se sentir plus actuelles en ce qui concerne l'utilisation moderne des e-Valeurs, et dans un effort pour être plus innovantes, pourraient vous prêter du 'Temps' et elles pourraient vous facturer des intérêts pour emprunter un tel Temps. . “ . - LOK, dans un discours à un groupe de cadres de banque en Inde.

Les nombreux avantages à utiliser des solutions modernes pour l'Argent numérique, l'e-Argent et les e-Valeurs avec des définitions correctes mondialement adoptées et des directives auront un impact profond sur l'e-Société moderne, mais, sans cela, les utilisateurs/consommateurs seront ceux qui paieront le prix fort.

En absence d'une compréhension et d'une régie correctes des e-Valeurs en général, les gouvernements ne pourront pas baser leurs décisions sur les transactions financières réelles et se retrouveront pris de court.

En outre, un gouvernement qui ne comprend pas le marché financier perdra la possibilité de contrôler et de taxer et ne fera que créer un écart plus grand entre les éduqués et les non éduqués, les pauvres et les riches.

Argent géré par ordinateur = e-Argent

L'une des nombreuses raisons pour la confusion est le fait qu'une carte de débit normale utilisée à un distributeur automatique ou utilisée à un terminal de point de vente (POS/EDC) serait de nos jours considérée comme e-Argent (en 2016).

Tout l'argent géré par les banques dans leurs systèmes électroniques (sauf les espèces) est aussi de l'e-Argent, ce qui signifie que tout l'argent conventionnel géré par ordinateur est en fait rien d'autre que de l'e-Argent alors que tout ce que faisons en utilisant une carte, un téléphone portable, un appareil basé sur téléphone portable ou un virement, si nous manipulons des valeurs-argent, est considéré comme e-Argent.

Ce n'était pas l'idée d'origine à propos de l'e-Argent, quand tout a commencé en 1995.

À cette époque, l'argent dans un compte en banque, accessible par carte ou appareil, était simplement appelé 'compte de carte de débit'/compte courant' parce que tout était, à cette époque, géré uniquement avec des produits bancaires standard, et l'argent de l'utilisateur était détenu dans un compte bancaire et il était versé dans le compte bancaire avant de pouvoir être utilisé. Chaque utilisateur avait son propre compte en banque et pour la commodité comme pour la sécurité, de nombreux clients ne voulaient pas mélanger leur compte d'épargne et l'utilisation d'une carte de débit.

Origine de l'e-Argent

L'e-Argent est habituellement défini comme une **Valeur monétaire prépayée** (1994/1995), échangée ou convertie en Marques e-Argent et était 'stocké' dans un compte NON bancaire pour les utilisateurs. L'utilisateur pouvait voir en ligne ses transactions dans un 'compte virtuel' alors que le fournisseur/émetteur de Marque e-Argent gardait un solde global dans les compte commerciaux de leurs sociétés.

L'idée était que les utilisateurs/consommateurs d'e-Argent étaient des **clients non solvables auprès d'un établissement bancaire**, clients en dessous de la ligne, pour lesquels les banques ne peuvent pas ou ne fourniront pas de services commerciaux, à cette époque (1994/1995).

Remarque : Aujourd'hui, en 2016, seulement 30 % des consommateurs mondiaux peuvent être appelés 'clients solvables auprès d'une banque'. Les Clients solvables auprès d'une banque avaient des facilités normales comme des comptes de dépôt et d'épargne, des compte de chèque, des découverts, des prêts et à qui les banques peuvent offrir des services commerciaux.

L'ANCIENNE' façon de définir les utilisateurs était basée sur une 'norme' statistique définie comme le groupe d'âge 15-65. L'auteur, Lars Olof Kanngard, a distribué aussi tôt que 1999, des documents faisant ressortir qu'il y a une mutation dans comment les services redéfiniront l'industrie en général et a indiqué qu'il y a **un milliard de consommateurs de plus** à ajouter à la façon traditionnelle de définir les consommateurs en ajoutant aussi les e-Enfants à la réalité des consommateurs futurs de 5 à 105 ans.

Le concept d'origine d'e-Argent se rapportait aussi à des valeurs émises comme, ce qui est devenu connu en tant que, 'monnaie 'complémentaire' complétant ou appuyant une monnaie/économie conventionnelle.

Aujourd'hui, en 2016, les limites entre les cartes prépayées, les cartes-cadeau ou les coupons imprimés, un jeton ou un numéro de carte prépayée une fois, s'effacent.

Nous sommes témoins de l'émergence d'un monde monétaire sans frontières géographiques.

Précédemment, des gouvernements et des régulateurs n'ont pas saisi la magnitude de l'e-Argent. Ils ont permis en ce temps, et permettent encore aujourd'hui de comptabiliser/enregistrer l-e-Argent en tant que VENTES. Dans certains cas, il n'y a même pas d'enregistrement du fait que l'émetteur a encore la responsabilité, envers l'acheteur/client final, de s'acquitter du service.

S'il n'y a pas de risque commercial pris sur la Valeur nominale d'une e-Valeur, ces ventes doivent **n'être enregistrées que sur la base de la marge** (gain) gagnée par le vendeur intermédiaire.

Par exemple, si aujourd'hui un émetteur, émet des bons/enregistrements pour un abonnement prépayé et que ces bons/enregistrements sont achetés et payés par un distributeur à leur valeur nominale, moins une remise convenue, et que l'émetteur comptabilise cela en tant que vente, le distributeur serait le seul, dans une chaîne de valeur, à avoir un risque commercial réel. C'est parce que le distributeur a payé l'émetteur mais qu'il n'a pas encore revendu ou reçu la valeur pour l'abonnement prépayé.

Mais si le distributeur peut faciliter un paiement (valeur nominale moins remise) à l'émetteur **au moment même** ou l'utilisateur final active une valeur prépayée, le risque commercial est entre **l'émetteur et l'utilisateur final**, et c'est là qu'il doit être pris en charge et structuré.

Donc, si un opérateur de téléphonie mobile permet aux utilisateurs d'acheter tout autre service comme du temps de jeu et que ce service devient activé après que l'utilisateur active ce qu'il a acheté, ces ventes entre le client et le distributeur ne peuvent être comptabilisées que sur la base de la marge et non de la valeur nominale et un service à fournir est encore comptabilisé comme étant à fournir par l'émetteur (et non le distributeur).

Cette dernière définition est cruciale à saisir en raison du très grand risque que les sociétés dans le monde pourraient créer un effet de 'bulle' qui pourrait très bien éclater.

Voyez le cas de MCI WORLDCOM où la capacité potentielle a été comptabilisée comme un 'avoir' au lieu de comptabiliser la marge. . .

Bon sens

Pour utiliser la définition, e-Argent, le concept et le but doivent être basés sur le concept 'd'argent', qui pour les consommateurs **signifie une valeur pouvant être utilisée sous une forme électronique ou pour retirer des espèces en monnaie conventionnelle.**

Avec Dépositaire et Sans Dépositaire

En termes de banque, un dépositaire est habituellement une institution financière détenant en fiducie des valeurs ou des dépôts de clients en partie d'une convention particulière pour minimiser la possibilité de perte ou de vol.

Typiquement, il y a trois parties à une convention de garde : le propriétaire légal des valeurs ou des dépôts, le gestionnaire intermédiaire dont le rôle est, d'investir ou de transférer les valeurs ou fonds dans le cadre des instructions des propriétaires et le dépositaire qui est responsable du contrôle des débours, en s'assurant que les instructions du gestionnaire intermédiaire sont dans le cadre de la convention de garde, d'archiver et de garder les avoirs.

Dans certains pays, il y a des Lois particulière régissant les dépositaires qui peuvent soit être enregistrés auprès de la Banque centrale, soit être enregistrés et autorisés. Alors que les dépositaires existent depuis des siècles dans l'industrie des services financiers, le rôle et les responsabilités d'un dépositaire dans le monde de l'e-Argent sont moins reconnus ou pratiqués.

C'est peut-être le résultat du fait que les transactions en e-Argent ont été traditionnellement isolées ou de valeur inférieure comparé aux transactions bancaires. Mais, avec l'apparition en ligne de services plus étendus et de prestataires plus grands, les risques de perte par fraude, de vol ou de négligence dans le monde de l'e-Argent augmente, ne diminue pas.

Les concepts relatif à la sécurité ne sont cependant pas différents. Quand une entité tierce s'établit pour gérer des e-Valeurs ou de l'e-Argent pour le compte d'un Propriétaire, elle a un devoir égal de responsabilité pour assurer que ces avoirs soient protégés contre le vol ou la perte et que tout mouvement de ces avoirs est strictement selon les instructions du client. Les Banques Centrales ont ici le rôle d'assurer que ces fonds sont protégés et l'on peut s'attendre, comme les pertes évoluent inévitablement, à ce que la réglementation entre fournisseurs d'argent numérique et les banques se rapproche.

L'un des plus grands risques apparent, en ce moment, est la garde de valeurs ou de fonds de tiers. Dans un monde non règlementé ou partiellement règlementé, il n'est pas rare voir de l'e-Argent comptabilisé en tant que ventes dans livres des Sociétés et en tant que dettes aux utilisateurs.

Du point de vue de la comptabilité, ceci parait bien. Mais en réalité, si la société fait faillite, cette valeur pourrait être utilisée pour compenser les dettes de la société envers les créiteurs.

La société pourrait aussi utiliser ces fonds à son propre profit, en spéculation risquée.

Considérer une société avec des ventes de 1 000 000 000 \$ mais avec juste une marge 'réelle' de 0,3 % = 3 000 000 \$ peut faire apparaitre par erreur la bulle plus grande qu'elle n'est réellement.

Les conventions de garde sont flexibles et ont pour but de protéger les e-Valeurs des consommateurs. Il est peut-être temps que des sociétés d'e-Valeur et d'e-Argent responsables prennent la tête et se différencient en prêtant plus d'attention à la responsabilité envers le consommateur.

Un arrangement de garde peut être simplement mis en œuvre par accord entre l'émetteur et la banque ou les banques, par lequel l'émetteur, en tant qu'exemple, convient de détenir l'argent en fiducie et non en tant que son propre avoir comptabilisé.

Ces conditions générales peuvent facilement être incluses dans un pouvoir d'ouverture de compte et en soumettant une fois par jour un fichier de données hautement protégé où chaque utilisateur et chaque solde peuvent être identifiés, un tiers tel qu'une Banque Centrale pourrait être le 'DÉPOSITAIRE' de ces fichiers de données et pourrait aussi avoir la capacité de vérifier les valeurs totales.

Séparément, un auditeur tiers enregistré pourrait aussi être engagé comme partie d'une vérification secondaire ou primaire.

De telles dispositions pour la sécurité des données et des valeurs peuvent aussi être rendues très sûres. Toutes les informations ne nécessitent pas d'être stockées de manière traditionnelle comme un fichier de données et un enregistrement de données par utilisateur/compte. Cela peut être fait en 'bloc' et en couches de façon à ce que même si les meilleurs pirates du monde décodent un fichier, ils ne puissent comprendre aucune donnée pertinente.

Enfin, en introduisant l'autorisation avec les politiques et les procédures, une Banque Centrale peut amener des améliorations dans la gestion des risques par ces prestataires.

De nouvelles 'idées' innovantes et hautement sûres créeront un e-Environnement fonctionnant sans heurts dans lequel les e-Enfants pourront apprécier les e-Services et les e-Gouvernements pourront montrer le chemin vers une e-Société agréable simplement par une meilleure façon.

e-Scrip – Sans dépositaire

« Un certificat indiquant le droit du détenteur à recevoir plus tard un paiement sous forme d'espèces, de marchandise ou de terre. »

En définissant un **e-Scrip** comme des valeurs stockées **Sans dépositaire**, ce qu'ils ont et comment cela peut être (?) sera clair pour les utilisateurs.

Dans les marchés émergents et les pays en voie de développement, le pourcentage paraît très différent quand ces utilisateurs/consommateurs commencent à faire confiance aux solutions électroniques. Il est important que cette différence importante soit soulignée.

L'e-Monde des criminels

Les criminels ont pris, et continueront à prendre, un énorme avantage de toute faille dans les législations et mettent en route des multitudes de plans frauduleux bien organisés pour voler les utilisateurs et les gouvernements.

De nos jours, ils n'ont plus besoin d'être physiquement présents pour commettre le crime de voler ou d'utiliser illégalement les valeurs. ***Ils peuvent être dans un pays ne reconnaissant même pas que ce qu'ils font est un crime !*** Des millions de gens dans le monde sont en risque de perdre leurs économies de toute une vie et des valeurs quotidiennes. Le monde 'physique' obsolète, dans lequel un voleur de banque devait commettre son méfait en personne fait maintenant partie de notre histoire et nous pouvons raconter à nos enfants comment c'était quand nous étions jeunes. Ces crimes peuvent affecter les clients d'une banque mais non une communauté mondiale de centaine de millions d'utilisateurs.

L'exemple le plus notable et le plus récent d'un environnement criminel appuyé par les technologies numériques et la cryptomonnaie est ***Silk Road***

Silk Road était un marché noir en ligne utilisé pour faciliter la vente de pornographie, de drogues illicites et d'autres activités de la pègre telles que les armes, etc. Les utilisateurs accédaient au site web en utilisant un VPN et le logiciel Tor pour naviguer et acheter de façon anonyme sans risquer que les autorités et les organes de répression pistent leur identité et leur endroit. Bitcoin était le principal facilitateur des règlements de ce marché et assurait encore que les transactions ne soient pas remontées jusqu'à l'utilisateur.

Lancé initialement en février 2011, il a été fermé par le FBI en octobre 2013 et son fondateur a été arrêté. Bien que le web obscur existe depuis plusieurs décennies, ce n'est qu'après un article très public sur Silk Road que les pressions politiques ont forcé les organes de répression américains à fermer le site et à poursuivre ses fondateurs. Depuis lors de nombreuses tentatives de répliquer Silk road ont eu lieu.

La réponse est de ne pas attendre laisser l'industrie 'faire le nettoyage'. Ceci est arrivé dans l'industrie des télécommunications à la fin des années 80, quand les industries des services 800 et 900 ont été détournées par des voleurs appelés 'cowboys'. D'énormes fraudes ont été commises en ce temps et les gouvernements et les consommateurs ont perdu des milliards de dollars. Si les gouvernements doivent remplir leur rôle dans l'économie et la communauté, ils doivent mieux comprendre l'économie numérique, devenir proactifs, créer des règles et promulguer des lois pour permettre une nouvelle croissance saine plutôt que de poursuivre ce qui est déjà arrivé. Ils doivent mettre fin aux pratiques frauduleuses.

Cartes à gratter – 'Gains' cachés

Une carte à gratter, dans le monde des télécommunications, est une petite carte en papier ciré avec une couverture opaque pouvant être grattée pour révéler un PIN unique permettant l'accès à un temps d'antenne prépayé, à des service de jeu ou autres. Ces cartes existent depuis de nombreuses années et, quoique qu'elles aient généralement bien servi leur but, dans certains pays un petit pourcentage de cartes est utilisé dans un but qui n'avait jamais été prévu. Ces activités peuvent être soit marginales soit purement et simplement criminelles.

En tant qu'exemple, supposons que quelqu'un souhaite distribuer de 'l'argent' à un groupe, peut-être pour une sorte de travail temporaire ou pour une fois, comme, disons, pour une manifestation politique. Habituellement, cela est fait en remettant des espèces. Mais ce moyen peut susciter des soupçons et est soumis à audit.

Un autre scénario pourrait être d'acheter des cartes à gratter en gros d'un fournisseur de temps d'antenne (disons, pour aussi peu que soixante-dix pour cent de leur valeur nominale) et les distribuer aux manifestants. Dans ce mécanisme, l'organisateur de la démonstration montre un paiement à un fournisseur de services de télécommunications (peut-être après un laps de temps, réduisant par-là les soupçons), l'organisateur a bénéficié d'une remise (activité normale pour un distributeur de temps d'antenne) et les manifestants ont reçu une valeur égale à ce qu'ils auraient reçu si l'organisateur les avaient payés en espèces. De plus, comme avec des espèces, le transfert de valeur au manifestant individuel ne peut pas être facilement suivi et apparaît comme si de rien n'était.

D'autres cas de mouvements transfrontaliers 'd'argent' ont la même structure. L'auteur achète une boîte de cartes à gratter prépayées dans un pays A, passe la frontière vers les pays B et vend les cartes contre des espèces dans le pays B. Cette transaction, qui peut être importante, est hors de la surveillance quotidienne des activités possibles de blanchiment d'argent.

De plus, comme les cartes prépayées d'abonnement sont prévues pour être utilisées pour un service, si les cartes à gratter étaient activées dans le pays A, elles auraient été soumises à la taxe sur les ventes et à la TVA. Parce qu'elles sont activées hors du pays, **aucune taxe sur les ventes ou TVA ne s'applique.**

Cauchemar des autorités – L'économie invisible

Beaucoup de similitudes de ce qui est maintenant commun remontent à des développements ultérieurs.

L'origine d'offrir plus qu'un 'appel' aux utilisateurs de téléphones portables remonte à ces entrepreneurs ayant élaborés les Services à valeur ajoutée (Voicemail, Auditex et solutions IVR) pour les téléphones en général au début des années 80, et qui sont devenus connus sous le nom de services 800 et 900.

Selon GSMA Intelligence (une association pour les données, l'analyse et la prévision concernant les opérateurs mobiles, avec plus de 800 membres), le taux de pénétration de téléphonie mobile est actuellement de 63 %³ (fin 2015) avec des taux de pénétration régionaux allant de 43 % en Afrique subsaharienne à 85 en Europe⁴. GSMA estime qu'à la fin de la décennie, la base mondiale d'abonnés atteindra 5,6 milliards qui indique que plus de 70 % de la population mondiale aura un abonnement mobile.

Au début, les téléphones portables étaient simplement utilisés pour la communication, mais, comme les gens sont devenus plus familiers avec la technologie et comme la fonctionnalité de ces téléphones est devenue plus intelligente, ils sont maintenant

³ Une carte = un abonnement. Deux cartes pour la même personne = un abonnement.

⁴ GSMA Intelligence — Research — The Mobile Economy 2016. (n.d.). Retrieved May 16, 2016, from <https://www.gsmainelligence.com/research/?file=97928efe09cdba2864cdf1ad1a2f58c>

utilisés pour un plus grand éventail d'activités comprenant les achats, les opérations bancaires, les itinéraires, les jeux, etc.

Un un plus grand pourcentage des pauvres ou des populations des pays en voie de développement tirent avantage de ces activités à petit coût. GSMA Intelligence estime aussi que le nombre de connexions de smartphones augmentera mondialement de 2,6 millions d'ici 2020 et qu'environ 90 % de cette croissance viendra des pays en voie de développement⁵.

Cela présente un dilemme difficile aux gouvernements. Si ces activités augmentent et se font dans un environnement virtuel, où l'identité d'une personne est invisible et où la transaction est hors du 'monde normal', comment les régulateurs et les décideurs politiques peuvent-ils saisir ces informations quand ils établissent des statistiques et surveillent et dirigent l'économie ?

Sans données complètes sur toute l'économie (réelle ou virtuelle), les gouvernements sont en risque de prendre des décisions biaisées vers le monde traditionnel et, ce faisant, peuvent, sans le savoir, pénaliser les groupes émergents tels que le nombre croissant d'utilisateurs mobiles dans les économies en développement. Comme nous l'avons prouvé ci-dessus, il n'est pas difficile de nos jours de convertir une e-Valeur en e-Argent ou en espèces et par là de dissimuler les routes de l'argent qui auraient pu être saisies dans le passé. Et, si les régulateurs permettent l'usage de l'e-Argent en tant que services, la ligne de quand la taxe sur les ventes et la TVA devrait être payées devient encore plus floue. Et plus il y aura de production et de consommation non taxées dans le monde virtuel, plus grand sera le fardeau sur les contribuables existants.

Portefeuilles et Valeurs

Vers le tournant du nouveau millénaire, les sociétés de télécommunications et de téléphonie mobile commencèrent à voir une nouvelle façon d'augmenter les recettes, et quand les sociétés de jeux virent les ventes prépayées de temps d'usage comme une stratégie systématique, le marché fut rapidement inondé de **solutions-portefeuille** de toutes les formes.

Exemple : Quand un utilisateur achète un complément pour sa plateforme de jeu, son argent est directement transformé en 'temps de jeu' (prépayé), c'est-à-dire le temps pouvant être utilisé pour jouer à un jeu, qui joue le même rôle que le temps d'antenne d'un fournisseur de téléphonie mobile. Les deux exemples ne sont rien de plus qu'un **service prépayé ou prévenu**.

Quand la recharge devient une 'valeur' dans un portefeuille, et que cette valeur ne peut pas être retournée en espèces conventionnelles, elle est devenue une e-Valeur. Si la valeur reste dans une monnaie et peut être retournée en espèces conventionnelles, c'est de l'e-Argent. Si la 'valeur' peut être utilisée pour acheter quelque chose en ligne, mais, uniquement sur la plateforme, ou groupe de plateformes, de ce fournisseur, elle reste une e-Valeur.

Il est crucial de comprendre comment les valeurs sont enregistrées et qui est vraiment le propriétaire de ces valeurs/enregistrements avant que la valeur ne soit consommée dans une transaction.

Exemple : Supposez que vous achetez une carte à gratter pour recharger votre téléphone portable mais que perdez votre carte à gratter. Le montant

⁵ GSMA Intelligence — Research — The Mobile Economy 2016. (n.d.). Retrieved May 16, 2016, from <https://www.gsmaintelligence.com/research/?file=97928efe09cdba2864cdf1ad1a2f58c>

appartiendra-t-il toujours à l'émetteur ? Si oui, quand et comment l'émetteur peut-il prétendre que cette valeur lui appartient si une personne chanceuse la trouve et la ramasse ?

Dans certains pays, les « Agences gouvernementales de protection des consommateurs » stipulent que les valeurs prépayées non utilisées doivent être transférées en retour au gouvernement, à la suite de quoi, ces recettes sont utilisées pour régler les demandes d'indemnisation des consommateurs. Une autre idée pourrait être de permettre à l'émetteur d'origine de diriger les fonds vers un organisme caritatif de son choix ou de permettre au gouvernement d'utiliser ces fonds pour une loterie de numéro chanceux et donc de remettre directement ces fonds entre les mains des consommateurs.

e-Argent ou e-Valeur de services prépayés

Dans le monde, les plus grands groupes d'utilisateurs paient leur abonnement et leur usage de téléphone portable à l'avance avant de pouvoir faire un appel. Ceci est connu en tant qu'abonnement PRÉPAYÉ..

Cette approche domine le marché asiatique, l'Inde, la Chine, l'Afrique, l'Amérique latine et marchés en développement ou émergents, et s'est étendue à tous les secteurs ou de tels services ou produits, tels que temps de jeu, abonnements à la télévision, services publics, divertissements et produits logiciels sont vendus.

Quand un utilisateur achète du 'crédit' ou une recharge, cette valeur va directement à l'abonnement de téléphonie mobile en tant 'qu'argent' pouvant être utilisé. Ce n'est rien d'autre que du temps d'antenne prépayé, un abonnement prépayé à un service et ne peut pas être vu comme de l'e-Argent. C'est une e-Valeur.

Si la valeur 'complément' peut être encaissée, c.-à-d. transformée en espèces conventionnelles, elle peut alors être utilisée pour payer d'autres services en dehors des services offerts par l'opérateur de téléphonie mobile. Dans ce cas c'est de l'e-Argent. De même, si la valeur 'complément' a été payée à l'origine avec un portefeuille (portefeuille mobile) et que l'utilisateur de ce portefeuille peut décider combien doit être utilisé pour utiliser son téléphone (temps d'antenne) et combien pour d'autres buts, c'est alors de l'e-Argent. Si aucune action de dépositaire n'est impliquée, un meilleur mot à utiliser serait e-Scrip.

Quand un complément ou un crédit de téléphone portable est vendu, c'est simplement un abonnement prépayé, et dans les pays où une forme quelconque de taxe sur les ventes ou de TVA (Taxe sur la Valeur ajoutée) existe, la TVA doit être applicable à cette transaction au moment de la vente (vente d'abonnement prépayé et d'usage), ce qui équivaut à une e-Valeur.

Pensée critique : Supposez que les Prestataires de service, comme les fournisseurs de services de téléphonie mobile, sont ceux qui géreront l'e-Argent ou les e-Valeurs et NE déclarent que comment, quand et si une valeur a été l'objet d'une transaction.

Questions: Qu'arrive-t-il en cas de problème technique (aussi simple qu'un virus ou un système piraté avec les données supprimées ou manipulées, ou une défaillance de disque) dans leur système tenant la comptabilité pour le paiement de la taxe ?

Et si le Prestataire de service traite un pourcentage important des valeurs nationales consommées et ne déclare pas le temps ajusté et conclut un 'marché' avec le gouvernement pour payer moins ?

Qui paye à la fin ?

Portée des e-Valeurs par rapport à celle de l'e-Argent

Les e-Valeurs peuvent avoir la portée d'une adoption en boucle fermée, ou d'une mise en œuvre semi-ouverte, ou peuvent être établies en une solution 'ouverte' à l'échelle nationale. Cette dernière nécessiterait que l'une quelconques des e-Valeurs puisse être échangeable à n'importe quel moment en n'importe quelle autre forme.

En contraste, l'e-Argent NE doit PAS avoir de date d'expiration, comme l'argent n'a pas de date d'expiration.

À notre avis, si un concept d'e-Argent est commercialisé et a une date d'expiration, il doit être le plus probablement être vu comme un **service prépayé**. Tout service/produit vendu peut avoir une date d'expiration.

Élaborons plus en profondeur les différents scénarios et les approches suggérées.

e-Valeur dans la Réalité

Une e-Valeur peut avoir de nombreuses formes, mais tout se réduit à un enregistrement qui est utilisé (change de mains) quand il devient plus tard partie d'une **transaction**.

Nous avons déjà fait remarquer que les e-Valeurs peuvent prendre la 'forme' de valeurs échangées sans utiliser de monnaies conventionnelles. De nombreux aspects intéressants deviendront disponibles sur comment créer une société plus robuste et plus durable.

En voici quelques exemple :

Cartes Cadeau – Marchandises prépayées ou Argent

Les cartes cadeau sont un produit populaire largement utilisé dans le monde et sont devenues équivalentes à l'utilisation moderne de cartes prépayées. Si une carte cadeau est vendue pour un magasin ou chaîne de magasins particulière, disons par exemple, H&M, et que vous ne pouvez pas recouvrer des espèces, c'est une PRÉVENTE de marchandises. Et si le pays a une taxe sur les ventes ou la TVA, cette taxe serait **incluse** et cette carte cadeau serait considérée un e-Scrip.

Pour définir une carte cadeau comme e-Scrip, clarifiez à l'acheteur que l'émetteur détient la valeur et que si l'émetteur fait faillite, cette valeur sera perdue.

Si une carte cadeau peut être utilisée dans plusieurs types de magasins et que ces magasins ou ces produits ou services ont différents types de taux de taxation (taxe sur les ventes ou TVA), il ne serait pas possible en fait de vendre ces cartes cadeau avec la

taxe comprise. Ce type de cartes serait normalement considéré comme de l'e-Argent, mais, parce que le détenteur ne peut pas recouvrer une monnaie conventionnelle (ESPÈCES) il resterait un e-Scrip.

Si la carte cadeau est vendue avec possibilité de la 'revendre' à l'émetteur et que le détenteur peut réellement récupérer des ESPÈCES (monnaie conventionnelle), c'est alors de l'e-Argent.

S'il y a une date d'EXPIRATION sur la carte cadeau, alors, à notre avis, elle ne devrait pas être catégorisée en e-Argent.

De nombreux pays ont des règles claires et des directives sur comment comptabiliser et traiter les cartes cadeau dans les administrations financières et ces définitions peuvent, dans la plupart des cas, être utilisées aussi pour définir l'utilisation d'un type quelconque d'**e-Valeur**.

Temps en tant qu'e-Valeur

Si quelqu'un a gagné ou reçu une 'valeur de, disons, **1 heure**, en forme électronique, elle devient alors une e-Valeur.

Quand une heure (60 minutes) est échangée ou donnée pour obtenir quelque chose de valeur, ni de l'argent numérique ni de l'e-Argent n'a été échangé. Si cette heure a été gardée sous forme électronique plutôt qu'en coupon, jeton ou toute autre forme non électronique, il y a simplement eu un échange d'**e-Valeur**.

Le résultat est le même que si nous avons un groupe de personnes ou une communauté ayant adopté une Banque de Temps en utilisant une monnaie complémentaire représentée par des coupons ou un livret d'adhésion. Quand ils transfèrent le système en utilisant des logiciels pour gérer de façon électronique cette monnaie complémentaire, cela produirait des e-Valeurs.

Dans une Banque de Temps normale, le temps de tout le monde est considéré égal en valeur, et les unités de temps ne peuvent pas être échangées contre de l'argent conventionnel. Donc, dans une situation normale de Banque de Temps, nous restons en e-Valeur. Les e-Valeurs peuvent être données en 'subvention' ou être données à un autre utilisateur en tant que cause charitable.

Une autre situation se présenterait si il a eu un accord pour un tarif fixe pour la valeur d'une heure en monnaie conventionnelle et que l'option est donnée de convertir ces unités (temps) en argent conventionnel. Dans ce cas nous aurions affaire à de l'argent numérique.

Il est impératif de souligner une fois de plus que le but réel d'une transaction doit être basé sur sa liquidation 'finale' si elle est en échange pour un service ou un produit.

Si une valeur est donnée en échange de quelque chose qui est un service ou un produit, elle doit être traitée comme telle.

Si un produit ou un service change de mains sur la base d'une structure de troc, son but est encore de recevoir un produit ou service.

e-Valeurs Tuteur

Supposons qu'un gouvernement ou une école ou toute autre institution d'éducation encourage les étudiants à s'entraider et à donner des cours à d'autres étudiants ou enfants. Il devient alors nécessaire que les cours choisis soient payés sous forme d'e-Argent.

Disons par exemple qu'un étudiant typique en Suède, ou dans tout autre pays, aimerait apprendre une nouvelle langue et trouve un établissement d'éducation offrant un cours pour cette langue pour 1,000.00 \$.

Supposons en outre que le prix du cours peut être payé jusqu'à 50 % en Valeurs-Tuteur et le solde peut être payé en espèces, e-Argent ou argent numérique.

Ce même étudiant a durant les 3 années passées données des cours d'informatique et d'histoire à des étudiants plus jeunes et a ainsi gagné 50 e-Tutor (e-Valeurs Tuteur) avec lesquelles il peut payer la moitié de son cours.

Les valeurs e-Tuteur peuvent avoir un taux de change, pouvant être actualisé tous les jours, tous les mois ou chaque année, de une heure de e-Tuteur, par exemple, représenterait 10.00 \$ d'e-Argent.

Quand et si l'établissement d'éducation commence à accumuler des valeurs e-Tuteur, elle peut les utiliser pour subventionner de futurs programmes de Tuteurs.

Donc, les valeurs e-Tuteur sont des e-valeurs. L'institution d'éducation peut aussi échanger son 'tas' de valeurs e-Tuteur pour de l'argent numérique et payer un fournisseur qui accepte un tel argent numérique, ou convertir les valeurs e-Tuteur en e-Argent et l'utiliser où il le veut pour des paiements aux commerçants acceptant de l'e-Argent.

Si un gouvernement veut promouvoir l'éducation, il peut créer différents programmes où, par exemple, le gouvernement donne le matériel d'éducation contre des valeurs e-Tuteur, ou le gouvernement peut donner à l'école un nombre de valeurs e-Tuteur comme subvention à l'école.

Il peut être argué qu'un tuteur fait un travail d'enseignant, mais il peut aussi être argué que si un enseignant fourni des services de tuteur, l'enseignant gagnerait aussi des valeurs e-Tuteur qu'il pourrait éventuellement donner à son/ses propre(s) enfant(s).

Cependant, certains peuvent arguer que les valeurs e-Tuteur doivent faire partie d'un 'revenu' taxable. L'impôt serait alors basé sur la valeur de quoi que ce soit qui a été échangé contre les valeurs e-Tuteur.

Remarque : la valeur e-Tuteur, comme décrite dans l'exemple, peut en fait être toute autre sorte d'e-Valeur créée, inventée déjà ou inventée dans l'avenir. C'est simplement le nom d'un moyen alterne de ne pas utiliser de l'argent conventionnel.

e-CO₂ en tant qu'e-Valeur

Nous avons entendu pendant des années le débat sur les taux de CO₂ et de nombreuses idées sur comment encourager les consommateurs et les entreprises à contribuer à un monde plus propre en n'utilisant pas tant de carburants fossiles.

Voici un exemple de comment cela peut être conçu :

Supposons que nous ayons un pays de 100 000 personnes et qu'une décision est prise que ce pays ne permettra que 100 t (1 kg par personne) d'émissions par an.

L'e-CO₂ est émis de façon telle que 70 % vont à la population et 30 % aux entreprises. Chaque e-CO₂ = 1 000 unités.

La personne qui n'utilise pas son e-CO₂, et, pour rendre plus simple, va au travail en vélo, cette personne pourrait vendre ses unités e-CO₂ à quiconque en a besoin.

Il y aurait un 'cours de négociation' et si les voitures électriques ou des véhicules utilisant des carburants alternes ne se répandent pas, le prix de l'e-CO₂ monterait comme la demande persisterait voire augmenterait.

Quand du carburant est vendu, le prix serait une combinaison d'argent conventionnel et de e-CO₂, où à l'extrême, si un détenteur de e-CO₂ en a tant qu'il puisse payer le carburant avec uniquement en valeurs e-CO₂ sur la base du taux de change du moment.

Plus tard, quand tout le monde marchera ou utilisera des véhicules de transport sans émissions, le cours de négociation de l'e-CO₂ baisserait, n'étant plus poussé, à ce moment, la ville ou le pays en question sera sûrement devenu sans pollution !

Créer - Émettre et Gérer la Valeur

À ce stade, il est probablement clair que notre e-Société is bien plus complexe si nous nous concentrons sur comparer ce à quoi nous sommes habitués et sur ce que c'est devenu et sur la direction dans laquelle va l'e-Société.

Il n'y a que **quatre** (4) différentes catégories pour tous ces concepts différents et innovants :

1. **Blockchain** – Cryptomonnaies, environnement anonyme, pas de système central, basée sur des 'blocs de données'.
2. **Boucle fermée - environnement de groupe d'utilisateur**
3. **Solution semi ouvertes co-marquées.**
4. **Centre national d'e-Valeurs - Transparence centralisée.**

Blockchain - 'Valeurs' anonymes

Blockchain - 'Argent' numérique émis est là où l'enregistrement de données sur comment cette valeur a changé de mains est gardé comme entrée finale dans chaque enregistrement croissant et AUCUN système central n'est nécessaire ou utilisé.

Blockchain ou valeurs basées sur des enregistrements cryptés, n'ayant pas de portail ou de point de validation centralisé (un enregistrement à la fois est utilisé). N'est rien qu'une solution où les valeurs peuvent changer de mains de façon anonyme. Changer de mains de façon anonyme favorise une nouvelle dimension de ce qui par le passé a été défini comme 'blanchiment d'argent' ou 'marché noir'. Cela doit maintenant être redéfini en e-blanchiment et en 'e-marché noir', avec tout un nouvel ensemble de règles du jeu et peut-être quelques nouvelles énormes agences gouvernementales pour chercher et rattraper les enregistrements en bits et octets 'cachés' ou ayant déjà disparu.

Boucle fermée - Solutions utilisateurs et marques

Boucle fermée - Émettre des e-Valeurs ou de l'e-Argent, peut être fait sans système centralisé. Avec un système central, nous devons clarifier qu'une solution boucle fermée peut être conçue dans un groupe de systèmes différents et d'appareils différents et qu'un système principal maintiendrait le tout en une Solution en boucle fermée. Quand l'expression boucle fermée est utilisée pour mieux définir que les utilisateurs peuvent utiliser un tel service. Si par exemple une chaîne de supermarchés créant sa propre solution Carte prépayée et Carte de prime comme leur carte avec marque et que cette carte ne peut être utilisée que dans les supermarchés de cette chaîne, c'est une Carte prépayée en boucle fermée.

Le propriétaire d'une solution en boucle fermée peut élaborer ses propres règles et établir ses propres prix pour les différents services. Si cette solution est aussi utilisée pour effectuer les paiements, acheter des marchandises ou des services, le propriétaire peut décider s'il va appliquer les normes 'normales' et facturer au commerçant les frais commerçant habituels.

Solution semi ouvertes - Co-marquées.

Les structures semi ouvertes, sont la même structure de 'système' que celle de la boucle fermée expliquée ci-dessus, avec la différence que la chaîne de supermarchés, comme dans l'exemple, décide de **Co-marquer sa carte prépayée**. Le co-marquage est fait avec une marque traditionnelle de carte, telle que Visa, MasterCard, ou toute autre marque de carte ce qui permet au détenteur de carte d'utiliser aussi sa Carte se Supermarché partout ailleurs où cette marque est acceptée.

Les solutions semi ouvertes peuvent provoquer des dilemmes du fait que les réseaux ou les marques traditionnelles ont des frais commerçant. Ces frais sont partagés entre de nombreux intermédiaires (fournisseurs de systèmes et de réseaux) depuis les propriétaires/fournisseurs de distributeurs automatiques (ATM) et de points de vente (POS) jusqu'aux réseaux qui ramènent la transaction à la solution semi ouverte où elle sera finalement traitée. La bonne nouvelle est que si un gouvernement a adopté le Centre National d'e-Valeurs, ***tout fournisseur de concept semi ouvert peut aussi être un client dans une telle solution nationale - un résultat gagnant !***

Centre National d'e-Valeurs

Tout gouvernement voulant être de la partie souhaite prendre des décisions basées sur la réalité ou des faits reflétant ce qui se passe **aujourd'hui** et souhaitant gouverner dans la future e-Société **doit avoir une solution moderne centralisée.**

Le Centre National d'e-Valeurs fonctionne comme un 'centre de transactions' centralisé pouvant prendre en charge tous les types de transactions, toutes les sortes d'e-Valeurs, peut valider les transactions et peut effectuer des règlements instantanés entre les utilisateurs.

Un Centre National d'e-Valeurs serait inter connecté avec toutes les banques national et toutes les institutions financières de façon à ce que chacun dans le marché puisse utiliser une solution nationale commune.

Un Centre National d'e-Valeurs peut, selon la taille du pays, être réparti en un groupe de systèmes autonomes séparés de façon à ce que l'efficacité et les distances géographiques ou la concentration aient le moins d'impact possible par les catastrophes naturelles, quand la connectivité peut impacter les infrastructures modernes de communications.

Un Centre National d'e-Valeurs servirait de « Portefeuille » centralisé où l'utilisateur a ses e-Valeurs et ou tout prestataire de services 'obtiendrait' des valeurs pour ses différents services, à des conditions souples que seul l'utilisateur peut maîtriser et modifier à tout moment.

Un Centre National d'e-Valeurs centralisé et autonome habilite les gouvernements à rendre leur e-Société ouverte à tout le monde et crée une concurrence LIBRE - SURE - ÉQUITABLE.

Les décisions à l'aveugle ne sont justes qu'un aspect d'un avenir dangereux où les gouvernements négligeraient le fait que nous sommes déjà dans l'@-Age et que nous faisons déjà partie d'un e-Monde.

Mettre sur pied un **Centre National Autonome d'e-Valeurs** préféré est en fait une façon très logique et naturelle de faire partie de l'évolution des valeurs en général et une façon simple de retrouver les principes fondamentaux de gouvernement.

Un Centre National d'e-Valeurs serait préférable en solution centrale et deviendrait le dépositaire et le validateur de toute e-Valeur ou service e-Argent approuvé offert dans le pays.

Mettre sur pied un centre national OUVERT, où une concurrence LIBRE-SURE-ÉQUITABLE serait un **atout national objet de fierté**, plutôt qu'une bousculade nationale - ayant un système centralisé sans fournir un grand réseau de points d'accès, de points de présence et d'appareils de point de vente (POS) serait simplement se diriger vers une stratégie qui échouerait très rapidement !

Le soutien et le déploiement des points d'accès sera fait avec les Prestataires locaux de services pour que tout le monde soit directement impliqué.

Le gouvernement aurait accès à la volée aux STATISTIQUES FACTUELLES. Il n'aurait pas besoin d'attendre un an pour voir les statistiques publiées. Avec cette solution, le gouvernement saurait combien d'e-Valeurs ont changé de mains et il pourra suivre rapidement les tendances et voir comment les nouvelles innovations impactent l'économie.

Le Centre National d'e-Valeurs, comme documenté plus loin, détaillera et expliquera en profondeur les différents angles ainsi que la facilité avec laquelle il peut être mis en œuvre.

Chaîne de confiance

Le dernier sujet à décrire, comme partie de traiter et manipuler les valeurs électroniques est à propos des utilisateurs, vous et moi et tout les autres, et comment nous pouvons savoir qui est qui et comment améliorer la chaîne de confiance et créer . . . **Une chaîne de confiance.**

Souvent, les utilisateurs, les consommateurs sont oubliés quand ces sujets sont discutés ou mis en œuvre. Cela peut être vu quand des propriétaires de petits magasins perdent leurs économies de toute une vie à cause d'une solution ou d'un produit financier ne fonctionnant pas comme prévu ou parce que personne n'a reconnu que c'était une fraude bien organisée.

Toutes les technologies et tous les systèmes ont un contrôle sur nous en tant qu'utilisateurs, mais, comment pouvons-nous savoir que le système dans lequel nous venons d'insérer notre carte est un appareil authentique.

Alors la question est : comment savoir réellement qui est qui ? Quand, dans le pire des scénarios, les bases de données, renfermant toutes les informations sur notre identité, sont compromises et finissent dans les mains d'e-Criminels.

Comment serait-il possible, par exemple, pour un utilisateur de carte, de savoir que le distributeur automatique qu'il va utiliser est un distributeur automatique authentique et non un appareil compromis ou un appareil factice ?

Les vols d'identité étaient, par le passé, limités à quelques choses simples. Quelqu'un falsifie une pièce d'identité en changeant la photo, arrive à ma banque et retire tout mon argent, comme autre exemple.

Ces actes criminels passeraient même les procédures traditionnelles de KYC à la banque en raison du fait que vous vous êtes identifié avec une carte d'identité correcte. Les vols d'identité ont de nombreux 'visages' et le génie d'en inventer de nouveaux.

En lisant ceci, vous pourriez voir les choses du point de vue de ce que vous êtes habitué à voir ou de comment les choses sont si bien organisées dans un pays moderne. Gardez à l'esprit que la vaste majorité des consommateurs dans le monde ne voient pas, ou n'ont pas du tout les mêmes choses. Dans certains pays en voie de développement et dans les marchés émergents, ils ont encore de forts liens familiaux et sociaux, que nous, en Europe, avons perdus depuis les années 50.

Dans ces sociétés, savoir qui est qui, est fortement traditionnel et tout le monde sait qui vous êtes à qui vous êtes apparenté. C'est un ÉNORME avantage qu'ils peuvent

maintenant utiliser pour devenir aussi bons ou même meilleurs que n'importe quel pays développé.

Une partie importante de la mise en œuvre d'un Centre National d'e-Valeurs a un grand avantage : Le magasin local, le magasin du quartier me connaît, sait où je vis et me voit, moi ou ma famille utiliser chaque jour les services. Le Commerçant local se voit confier le rôle très important de s'assurer que, quand nous utilisons une carte, ou un téléphone ou un bracelet pour payer, **il sache qui je suis**. Quand, en tant qu'utilisateur, je dois m'inscrire pour un nouveau service ou que je reçois un message instantané sécurisé (ViA ISM), il sera imprimé sur l'appareil de point de vente (POS) après que je me soie identifié et que j'aie saisi un code PIN ou peut être même un code OTP (mot de passe à usage unique). Aucun autre appareil utilisé de nos jours n'imprimerait un tel message au destinataire sécurisé et validé. (comme une lettre recommandée)

Le Commerçant local ou un Agent devient le point de contact auquel nous étions habitués dans le passé, ou que nous aurions espéré avoir, si nous étions un client solvable auprès d'une banque ou un propriétaire de petite entreprise solvable auprès d'une banque.

De nos jours, les services financiers 'ne' sont offerts qu'à des clients solvables auprès d'une banque, un groupe actuellement estimé dans le monde à seulement 20 % de tous les consommateurs. C'est une réalité commune que vous, un client solvable auprès d'une banque, connaissez la personne qui a traité les services que la banque vous a vendus.

Dans la nouvelle e-Société cette histoire ne sera pas répétée pour la simple raison qu'elle sera menée par ce dont *vous et moi avons besoin et par ce qui est simple à faire* Pas menée par les objectifs des grandes marques, des marques de voiture, des fournisseurs de système et des firmes-conseil.

L'ancienne structure, avec par exemple les coûts opérationnels très élevés des agences de banque, accélèrera le passage des agences agonisantes de banque vers la 'Chaine de Confiance'. Ceci deviendra alors le 'devoir' des petits commerçants et des Agents spécialisés, qui vous rendront visite au lieu que vous ayez à aller quelque part.

L'Auteur est aussi le détenteur du brevet d'une solution très simple mais ingénieuse pour comment les utilisateurs futurs sauraient que le distributeur automatique ou tout autre appareil n'est pas un appareil factice. Vous pouvez tout lire sur cette innovation sur le site web.⁶

Une e-Société en équilibre

Dans de nombreux pays du monde il y a un **déséquilibre** entre ce que l'environnement commercial veut et ce que les gouvernements mettent en archives, et il y a souvent un manque de coopération résultant en les gouvernements essayant de rattraper la réalité de ce qui est déjà arrivé plutôt que d'être connus comme les tremplins d'une e-Société prospère.

Réaliser l'équilibre dans l'e-Société garantit le succès

⁶ ViA TAV Innovation www.ViATAV.com

Le modèle et concept de Centre National d'e-Valeurs inventé par l'auteur et son équipe, est la solution pour habilitier tout le monde dans l'e-Société moderne où tout le monde devient un gagnant.

Le Centre National d'e-Valeurs peut facilement être en acceptant que l'un des buts principaux d'un gouvernement est de concevoir, mettre sur pied et mettre en œuvre des services tels que :

- ✓ **L'alimentation en eau**
- ✓ **La récupération**
- ✓ **L'électricité**
- ✓ **Les routes**
- ✓ **Les transports**

Quelle pourrait être une meilleure solution que celle où le gouvernement fournit aussi une **Solution Nationale d'e-Paiements** commune à un niveau national avec un réseau couvrant tout le pays, d'appareils de points de vente (POS), d'e-Kiosques, de lecteurs de carte ou NFC à la pointe du progrès

Alors, si le gouvernement est de loin le meilleur exploitant d'une telle solution et que le secteur privé est le meilleur pour apprendre aux utilisateurs à utiliser la solution et aussi laisser tous les prestataires de service ou tout exploitant de téléphonie mobile être partie pour gérer le réseau de points d'acceptation, les appareils de point de vente (POS).

Le modèle ViA est basée sur une innovation unique en Modèle Commercial et une innovation en Modèle de Revenus Financiers (créé en 1998-1999) où les prestataires de services existants deviennent partie de la solution Nationale en tant que partenaires actifs.

Les exploitants de téléphonie mobile existant ont dans un pays, dans la plupart des cas, un vaste réseau de points de service et ils pourraient idéalement devenir les points de distribution pour les appareils de points de vente (POS) ou pour tout autre appareils.

Une équipe de travail d'Agents ViA bien éduqués qui deviendraient les représentants de première ligne de tous les Prestataires de service et éduqueraient et visiteraient régulièrement les magasins, les points de service, les PME et les entreprises.

La Roue tourne, tourne...

Vous pouvez voir le Modèle ViA Model comme une Roue où le Centre National d'e-Valeurs est le moyeu de la roue, les rayons sont chacun un Prestataire de services ou une société offrant ses produits ou valeurs et la partie extérieure et la plus grande de la roue, la jante représentant les utilisateurs, coordonnant les ressources, satisfaisant aux besoins et bâtissant une solution nationale sécurisée dans laquelle chacun joue un rôle ViA . . . Une meilleure façon !

Mettre en œuvre un Centre National d'e-Valeurs

Pour pouvoir créer un **marché ouvert de libre concurrence**, les gouvernements peuvent maintenant jouer un rôle principal et créer un tremplin pour la future e-Société en adoptant et en mettant en œuvre un centre national d'e-Valeurs centralisé et autonome en tant que nouvelle **Digital Central Bank™**.

La mise en œuvre d'un Centre National d'e-Valeurs est un complément à chaque institution financière existant, telle que les banques, ainsi qu'une solution parfaite pour tous les Prestataires de services, y compris tous les exploitants de téléphonie mobile, les fournisseurs d'Internet et les sociétés de média.

Les opérations d'un Centre National ViA d'e-Valeurs (e-Centre) sont principalement centrées sur les transactions quotidiennes et les micros transactions.

La meilleure base pour faire largement accepter un Centre National d'e-Valeurs et pour le faire utiliser par tout le monde est que le gouvernement impose une solution de PAIE comme façon obligatoire de payer et de distribuer les salaires. Cela donne au gouvernement de nombreux avantages pour percevoir les taxes et les droits. La mise en œuvre d'une solution de Paie rend aussi la source des fonds claire pour la plus grande majorité des utilisateurs.

Mettre en œuvre la Carte ViA comme une fonction intégrée à une Solution Nationale de Carte d'Identité est même mieux que de distribuer une carte spéciale pour les paiements, telle qu'une carte ViA et ou en combinaison avec des solutions NFC sécurisées de bracelet.

Quand le gouvernement prend aussi des dispositions pour les DÉPOSITAIRES, toute les banques du pays doivent être impliquées de préférence, pour qu'aussi peu que possible de fonds soient transférés entre les différentes institutions financières. Le Centre National d'e-Valeurs prendra en charge le règlement et la compensation au niveau national.

Tous les Prestataires de services, y compris les exploitants de téléphonie mobile pouvant même avoir leur propres services de « Portefeuille », approuvé de préférence, utiliseraient le Centre National d'e-Valeurs en tant que passerelle d'entrée et de sortie. Cette stratégie empêcherait de contourner la taxe sur les ventes ou la TVA.

Les Pour et les Contre d'un Centre National d'e-Valeurs

- 🚩 Toutes les transactions bien enregistrées, y compris le payeur et le bénéficiaire. Cependant, un gouvernement peut typiquement permettre un petit seuil pour d'autres fournisseurs de 'portefeuille' en dessous duquel l'identification des parties ne serait pas exigée. Cela devient plus faisable avec un Centre National d'e-Valeurs.
- 🚩 Si le gouvernement NE dicte PAS et N'applique Pas sa position, les paiements électriques peuvent contourner une solution nationale de Centre d'e-Valeurs. Cela deviendrait éventuellement une plus grande source de transactions illicites que ce qui est possible de faire avec des espèces. L'enregistrement des transactions aide à empêcher les fraudes fiscales et le terrorisme.

- ❖ Les exigences internationales pour améliorer les capacités à surveiller, pister ou détecter très tôt les e-Valeurs à but incorrect tels que le blanchiment d'argent et la corruption.

La communauté peut être sceptique sur pourquoi le gouvernement veut posséder l'e-Centre, en citant la possibilité de percevoir plus de taxes et de rechercher des informations que la communauté peut considérer comme privées ou pas dans ses intérêts. Il y aura nécessité de bien communiquer tous les points positifs dès le départ et de respecter et/ou mettre en œuvre des règles de confidentialité régissant les informations dans l'e-Centre.

- ❖ Certaines petites transactions sont maintenant sans taxes (TVA, etc.) mais en raison du fait que les petits magasins, les commerçants et les vendeurs ambulants des marchés en voie de développement ou émergents deviennent partie des transactions taxables, le taux de taxation global **peut probablement être réduit en résultat** Quand un très grand nombre de transactions, peut-être plus de 60 % des transactions de vente, peut ne pas prendre en charge la TVA, les taux de taxation augmentent.
- ❖ En tant que propriétaire d'un e-Centre, un gouvernement a un intérêt à contrôler le coût des services à transaction du pays et il peut subventionner et promouvoir la fourniture de services aux sans compte en banque et aux moins fortunés.
- ❖ Les banques le verront d'abord avec crainte comme une érosion de leurs affaires et pourraient parler contre sa mise en œuvre. (Les banques ne sont qu'une partie de l'e-Société. Et oui, le gouvernement aura la possibilité de fixer les prix ou de subventionner les frais comme il le juge approprié).
- ❖ En tant que propriétaire d'un e-Centre, un gouvernement peut assurer une fourniture plus rentable et à temps de ses propres services tels que le paiement et la livraisons des avantage sociaux et des retraites ou la perception des paiements pour les services tels que les permis, taux, taxes, etc.
- ❖ La mise en œuvre nationale prendra quelques années et nécessitera des investissements par le gouvernement. ***Durant la mise en œuvre du Centre National ViA d'e-Valeurs, l'assistance étendue à bas prix du Groupe ViA et de son équipe de travail auprès du gouvernement transformeront rapidement l'initiative en un nouveau flux de recettes pour le gouvernement.***
- ❖ Un propriétaire d'e-Centre peut assurer l'intégrité et l'authenticité des données.
- ❖ Si les acteurs dominants du marché 'contrôlent' les données, ils peuvent, si cela sert leurs intérêts, soit manipuler soit ne rendre publiques que des informations fragmentaires ou, dans le pire des cas, manipuler les données pour augmenter leurs gains.
- ❖ Certains peuvent arguer que les gouvernements en sauront trop. Si mis en œuvre correctement avec les utilisateurs pouvant profiter de la communication des informations, le plus grand nombre d'utilisateurs applaudira probablement et approuvera la nouvelle façon sécurisée de traiter leurs valeurs.
- ❖ Partager les ressources réduit aussi les coûts d'investissement pour tout le monde dans la société. Pensez aux monopoles de bureau de crédit où des participants crédibles sont exclus purement pour les intérêts commerciaux du monopole.

- ❖ Les données saisies dans l'e-Centre peuvent fournir des informations de qualité aux gouvernements sur l'état du pays, de ses personnes et sur l'état actuel de l'économie.
- ❖ Les données peuvent aussi être fournies immédiatement et quotidiennement si nécessaire.
- ❖ Des groupes dans la société peuvent être contre la collecte de données sur les consommateurs. Pour résoudre ces réclamations, l'utilisateur pourra interdire ou permettre la saisie de données détaillées. Si des valeurs sont retournées aux utilisateurs en tant que contributeurs, ils vont plus que probablement souscrire et approuver la saisie de données.
- ❖ En tant que propriétaire de l'e-Centre, un gouvernement peut ajouter à l'efficacité des échanges de données et des transactions de paiement dans les affaires au lieu d'aller à plusieurs points, systèmes reliés par une seule passerelle.
- ❖ Si les données **NE** comprennent pas les transactions effectuées dans la nouvelle e-Société et son e-économie, le gouvernement prendrait des décisions à l'aveugle.
- ❖ Un réseau de paiement efficace attire les entreprises et crée des possibilités sur le plan local et sur le plan international.
- ❖ Un Centre National d'e-Valeurs réduit le coût de faire des affaires en rendant plus efficace les paiements et les collectes.
- ❖ Des réseaux de paiement efficaces créent beaucoup de possibilité d'emploi.
- ❖ Les solutions de paiement traditionnelles existantes pourraient penser qu'elles seront laissées de côté. Si un Centre d'e-Valeurs est correctement mis en œuvre, tout le monde peut déployer de nouveaux services, donc une réaction initiale négative peut rapidement être changée en positive.
- ❖ Un prestataire de services utilisant des documents à l'ancienne mode peut, au premier regard penser en termes d'avoir besoin de réduire le personnel alors qu'en réalité il peut affecter ce personnel à de nouvelles plus grandes possibilités.
- ❖ Introduire de nouvelles valeurs sous forme d'e-Valeurs amènera la société à l'avant garde de la technologie moderne et économisera d'énormes coûts administratifs.
- ❖ Permettre aux acteurs dominants du marché d'exploiter des solutions sans Centre de transactions centralisé laissera la société derrière.

ViA Global Holdings AG a développé des solutions open-source, logicielles basées sur les ressources et un système en tant que concept **autonome** qu'un gouvernement peut mettre en œuvre en tant que Centre de transactions centralisées où une concurrence Libre - Équitable - Sécurisée et vraiment ouverte peut prospérer.

Définitions suggérées pour e-Argent - Argent numérique

La définition de l'e-Argent trouvée sur l'Internet peut avoir besoin d'être mise à jour pour être plus claire. Voici notre suggestion :

L'**e-Argent** est défini comme le **stockage électronique de valeur monétaire sur un dispositif technique pouvant être utilisé pour effectuer des paiements à des entités autres que l'émetteur de l'e-argent.**

Le dispositif agit comme un instrument prépayé au porteur n'impliquant pas nécessairement des comptes en banque dans les transactions.

L'**Argent numérique** est *tout moyen de paiement n'existant purement que sous forme électronique.*

Il ne prend jamais une forme tangible comme un billet d'un dollar ou une pièce de monnaie. Il est comptabilisé et transféré en utilisant des ordinateurs ou d'autres appareils électroniques.

L'argent numérique est échangé en utilisant des technologies comme les smartphones, les cartes de crédit et l'Internet.

Un aperçu des média

"Le problème des **Ransomware** augmente aux É.U. ---- et le gouvernement américain évalue la monnaie numérique associée à ce cybercrime. Les criminels qui déclenchent le ransomware chiffrent les données des victimes et demandent un paiement en bitcoins contre la clé de déchiffrement. Le problème bourgeonnant du ransomware combiné au manque de régulation autour de la cryptomonnaie Bitcoin et sa technologie sous-jacente a commencé à attirer l'attention de législateurs américains comme le Rép. David Schweikert.

Mais étant donné l'ignorance du Congrès sur la blockchain, et sur le rôle du **Bitcoin dans la cybercriminalité et le terrorisme, d'autres législateurs sont actuellement plus concentrés sur la sécurité de la blockchain et sur les risques associés à la technologie**, plutôt que sur ses bonnes utilisations possibles. Dans un témoignage sur le sujet devant le sous-comité sur le Commerce, la Production et les Échanges, les membres du comité ont exprimé le souci que la **blockchain favorise les cybercriminels en leur donnant un moyen de transférer de l'argent difficile à pister par les organes de répression.**

Le témoin **Jerry Brito, directeur exécutif de Coin Center**, un organe de politique publique consacré à la recherche sur les monnaies numériques, **a reconnu que le ransomware est un problème très grave rendu possible par le Bitcoin, ainsi que par les violations cryptographiques et de données."**

Cela ne prouve que peu importe combien ils exagèrent l'utilisation de la blockchain pour les paiements et pour d'autres domaines, qu'elle perturbe, à présent ou dans le proche avenir, l'industrie des paiements, l'on ne peut nier qu'il y a encore des **questions à résoudre** Mais tout doit commencer par en comprendre la technologie et le sécurité, la confidentialité et l'accessibilité sous-jacentes. Même les gouvernements doivent faire leurs devoirs et étudier la technologie comme l'a dit **Dana Syracuse, avocate à Buckley Sandler LLP, basée à Washington, D.C. :**

« C'est une histoire sur la cybersécurité. C'est un dialogue plus large qui doit avoir lieu sur la réglementation dans ce domaine et y créer des normes appropriées. De plus, **il est important que les responsables de la répression s'éduquent eux-mêmes sur les outils de pistage disponibles**, pour qu'ils puissent pister les fonds. »

(<http://searchcio.techtarget.com/news/4500279516/Congress-questions-blockchain-security-amid-ransomware-news>)

D'autre part, l'argent/la monnaie numérique donne aussi des maux de tête aux gouvernements en termes de FISCALITÉ.

"Les gouvernements dans le monde ont un gros problème dû à l'émergence de l'économie numérique qui a le pouvoir de déranger ou de déjouer les systèmes fiscaux si elle n'est pas incluse de façon adéquate et à temps.

"Sur le **plan international, le problème est posé par la technologie qui dilue l'efficacité des frontières.** La taxe d'égalisation de 6 % introduite par le Budget de

*l'exercice 2017, sur les frais publicitaires payées à des sociétés étrangères de média numériques est un fondement du problème international de BEPS** (Base Erosion and Profit Sharing). Dans encore un autre exemple, depuis 2015, l'UE a soumis à la TVA toutes les ventes B2C marchandises numériques, quel que soit le pays d'origine.*

Sur le plan local, les problèmes sont créés par une approche fragmentaire par les autorités fiscales en ce qui concerne l'évolution de cette nouvelle économie depuis que l'Internet et la livraison des logiciels ont proliféré. Le système fragmenté ne peut pas faire face aux nouveaux modèles commerciaux basés sur des innovations et des idées où « les logiciels mangent le monde » - comme fameusement dit par Marc Andreessen, un partenaire général à l'importante firme de capital-rique Andreessen Horowitz.

*Dans certains pays, les utilisateurs de Netflix ont évité la taxe quand ils se sont procurés directement en ligne au lieu de se procurer par un partenaire. En Inde, le même logiciel 'Saas' n'est soumis qu'à la taxe sur les services quand il est procuré par un partenaire de service et il est soumis à la taxe sur les services plus TVA quand il est procuré directement. **Les systèmes fiscaux déroutants créent de très fortes frictions en ce qui concerne la facilité des affaires pour les marchandises et services numériques.***

*Le monde a reconnu le problème et a commencé à aller vers des solutions pragmatiques. L'Inde, avec ses 29 états et plus de 250 millions d'utilisateurs d'Internet ne peut pas se permettre d'ignorer les **questions fiscales auxquelles doit faire face l'économie numérique.***

***BEPS se rapporte aux stratégies de planification fiscale exploitant les failles et les disparités dans les règles fiscales pour transférer artificiellement les profits dans des endroits à faibles taxes ou sans taxes où il y a peu ou pas du tout d'activité économique et de ce fait payant peu ou pas du tout d'impôt global sur les sociétés. Ces normes ont été annoncées par l'OCDE en octobre 2015 pour fermer les échappatoires estimées coûter aux pays plus de 100 milliards de dollars par an.*

(<http://www.jagranjosh.com/current-affairs/beps-guidelines-of-oecd-to-be-implemented-in-india-from-1-april-2016-1453466914-1>)

Plus de Liens et de Références

Pour davantage sur Digital Central Bank™, allez à : www.viacard.com or www.digtalcentralbank.com

Références Bitcoin, le système Hureai Kippu de crédits de temps aau Japon, les voyageurs fréquents des lignes aériennes, les fournisseurs de jeux (World of Witchcraft, Blizzard)

Monnaies complémentaires :

https://en.wikipedia.org/wiki/Complementary_currency

Monnaie basée sur le temps

https://en.wikipedia.org/wiki/Time-based_currency

Fureai kippu

https://en.wikipedia.org/wiki/Fureai_kippu

Voyageurs fréquents des lignes aériennes

https://en.wikipedia.org/wiki/Frequent-flyer_program

World of Witchcraft; Blizzard

https://en.wikipedia.org/wiki/World_of_Warcraft